



Fiche de renseignements et d'inscription

Mairie de Riec-sur-Bélon  
Service Enfance-jeunesse  
Tél : 06 17 29 51 68 – 02 98 06 91 04  
periscolaire@riecondsurbelon.fr

Ecole :

Classe :

Année Scolaire 2021 – 2022

A retourner dûment remplie et signée à l'école pour le 20 juin 2021

**ENFANT**

Nom : ..... Prénom(s) ...../...../.....

Sexe M  F

Né(e) le : ...../..... /..... Lieu de naissance (commune) .....  
(Département) .....

Adresse de l'élève  
.....

Code postal ..... Commune .....

*Coordonnées pour la facture \**

L'accueil périscolaire est un service municipal proposé, en priorité, aux enfants dont les parents travaillent. L'inscription en mairie est obligatoire, et s'effectue par ce document. La participation de votre enfant à une des activités périscolaires proposées (cantine, Accueil Matin et/ou Soir), générera automatiquement une facture dont vous devrez vous acquitter à réception de celle-ci.

PERE                      Débiteur principal                                            Débiteur solidaire                        
(Cochez la case)

Nom : ..... Prénom .....

Situation de famille (1) .....

Né le .....

Adresse  
.....  
.....

(Si différente de celle de l'élève)

Code postal ..... Commune .....

Téléphone domicile .....  
Téléphone portable .....  
Téléphone travail .....

Courriel ..... @ .....

**MERE**                      **Débiteur principal**                            **Débiteur solidaire**        
**(Cochez la case)**

Nom de jeune fille : .....  
Prénom .....

Nom marital (nom d'usage) : .....  
Née le .....

Situation de famille (1) .....

Adresse  
.....  
.....  
(si différente de celle de l'élève)

Code postal ..... Commune .....

Téléphone domicile .....  
Téléphone portable .....  
Téléphone travail .....

Courriel ..... @ .....

**AUTRE RESPONSABLE LEGAL (personne physique ou morale)**

Organisme : .....  
Personne référente : .....

Fonction : .....  
Lien avec l'enfant .....  
Autorité parentale    Oui  Non

Adresse  
.....  
.....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone .....  
Téléphone portable .....  
Téléphone travail .....

Courriel ..... @ .....

(1) Célibataire - Marié(e) - Veuf (ve) - Divorcé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)  
\* Si changement d'adresse merci de nous contacter par mail à [periscolaire@riecondsurvelon.fr](mailto:periscolaire@riecondsurvelon.fr)  
ou par téléphone au 02 98 06 91 04 OU 06 17 29 51 68.

**Régime d'allocations familiales dont l'enfant dépend (fournir attestation des prestations familiales des 3 derniers mois, ainsi que copie des impôts 2019 sur revenus 2018)**

Régime général : CAF

Régime des pêches : Caisse maritime

Autres régimes : MSA, EDF GDF, SNCF, RATP

**Droit à l'image – Autorisation parentale**

Je, soussigné(e)

Nom : ..... Prénom.....

Adresse : .....  
.....

CP : ..... Ville.....

N° téléphone : .....

Portable : .....

Adresse e-mail : .....@ .....

Agissant en qualité de (1) Mère Père

Représentant légal Tuteur

De l'enfant (Nom-Prénom) .....

Autorise (1) - N'autorise pas (1)

Les représentants des accueils périscolaires de la mairie de Riec-sur-Bélon, (1)

- A prendre mon fils/ma fille en photo

- A réaliser un film

- A utiliser cette/ces photo(s) pour une publication :

- sur le site Internet de l'accueil de loisirs, de la mairie,

- sur l'album photos/le film qui sera réalisé éventuellement durant l'année

- sur tout support d'information relatif à la promotion des activités du centre

**Observations :**

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par les centres d'accueil de loisirs de la mairie de Riec-Sur-Bélon est garanti, de même que le droit de retrait.

(1) Rayer les mentions inutiles

A..... Le .....

Signature

**Assurances de l'enfant**  
**Obligatoire : Fournir Attestation d'Assurance Responsabilité Civile de l'enfant**

Responsabilité civile : oui  non  Assurance Scolaire (non obligatoire) : oui  non

Compagnie d'assurance : ..... Numéro de police : .....

**Santé**

Vaccinations à jour oui  non

**Fournir Photocopies Carnet de Santé / Vaccins à jour et aptitude à la vie en collectivité**

Contre-indications :

.....  
.....

Traitement médical en cours (Fournir photocopie de l'ordonnance) :

.....  
.....  
.....  
.....

Allergies :

.....  
.....  
.....

P.A.I. : ..... Régime Alimentaire : .....

Recommandations particulières des parents :

.....  
.....  
.....

Nom / adresse / téléphone du médecin traitant :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Personnes à appeler en cas d'urgence et / ou autorisées à prendre l'enfant à la sortie**

Si besoin d'indiquer plus de personnes feuille complémentaire disponible sur simple demande auprès des animateurs ou du service

- A appeler en cas d'urgence       Autorisée à prendre l'enfant

NOM : ..... Prénom : .....

Lien avec l'enfant :  
.....  
.....

Adresse  
.....  
.....  
.....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone domicile .....  
Téléphone portable .....

- A appeler en cas d'urgence       Autorisée à prendre l'enfant

NOM : ..... Prénom : .....

Lien avec l'enfant :  
.....  
.....

Adresse  
.....  
.....  
.....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone domicile .....  
Téléphone portable .....

**Informations périscolaires :**

**Lieux d'accueil Périscolaire :** Local Périscolaire (F. Bosser) - rue des Sports - 02 98 09 34 08  
Ecole de Coat-Pin - 11, rue de Coat-Pin - 02 98 09 34 10  
- 06 09 94 54 11

Restaurant scolaire : oui  non  Transport scolaire : oui  non

**Attention ! Si l'enfant fréquente l'ALSH le Mercredi (intercommunal) pensez à l'inscrire auprès de Quimperlé Communauté**

**Autorisation**

- Autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées
- Autorise les responsables à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence
- m'engage à verser la participation demandée pour la présence de mon enfant à la garderie
- Décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des prises en charge par la commune
- Autorise mon enfant à quitter seul l'accueil périscolaire,

(1) ..... à ..... h6..... (2)

Fait à Riec-sur-Bélon, le

.....  
.....

Signature,

(1) Précisez le ou les jours (2) Précisez l'heure

## Des ateliers pour s'amuser, découvrir...

Depuis la rentrée de septembre 2018, nous avons mis en place des ateliers sur le temps méridien à l'école F. Bosser, à savoir :

- De 11 h 55 à 12 h 40 pour les enfants déjeunant au 2<sup>ème</sup> service
- De 12 h 45 à 13 h 30 pour les enfants déjeunant au 1<sup>er</sup> service (CP/CE1/Grande Section)

A l'école de Coat Pin, cette mise en place s'effectue dès la rentrée 2020 :

- De 12 h 45 à 13 h 30 pour tous les enfants de Grande Section à CM2.
- Mardi et vendredi de 17 h 15 à 18 h 00

### **Modalités et règlement**

Les activités seront axées sur la découverte, le loisir et l'initiation, où le jeu aura une place prépondérante. A aucun moment elles ne seront proposées comme elles le seraient dans un club, une association ou une école. Ce n'est surtout pas un temps d'enseignement, mais un moment de découverte, ludique. Ne rien faire reste bien sûr tout à fait possible et proposé.

Les enfants seront encadrés par des animateurs formés.

En Maternelle, la loi prévoit 1 animateur pour 14 enfants, et 1 animateur pour 18 enfants en Primaire.

La participation aux activités est facultative, mais, pour des raisons d'organisation et de sécurité, il sera **absolument nécessaire d'y inscrire votre (vos) enfant(s) au préalable**. Les activités se déroulent au sein même de l'école, voire dans une proximité immédiate.

L'inscription aux ateliers se fera à l'année, à l'aide du coupon ci-dessous. Si vous souhaitez changer en cours d'année, il vous appartiendra d'en informer le service Enfance-Jeunesse par mail ou par un courrier remis aux animateurs.

**L'enfant inscrit aux activités devra être présent tous les jours**. Toute absence devra être justifiée.

Les parents choisissent les jours auxquels leur enfant participe aux activités, et les enfants choisissent les activités qu'ils pratiquent.

**N'oubliez pas de bien compléter l'ensemble du bulletin, valable toute l'année :**



Je soussigné(e),

Nom..... Prénom.....

Responsable légal de l'enfant,

Nom.....Prénom..... Classe.....

Souhaite l'inscrire aux activités proposées sur le temps méridien :

- Ecole F. Bosser ( ) - Ecole de Coat Pin ( ) Mange à la cantine oui ( ) non ( )

Lundi ( ) Mardi ( ) Jeudi ( ) Vendredi ( )

Et m'engage à ce qu'il soit présent les jours retenus jusqu'à la fin de l'année.

( ) Cocher la réponse \* Précisez le(s) jour(s)

A..... Le .....

Signature

## Aide aux devoirs : (Uniquement sur inscription)

### Horaires :

Un accueil par des personnes bénévoles est organisé pour les enfants des classes primaires, les jours et heures suivantes :

- Lundi et jeudi de 17 h 00 – 18 h 15

### L'encadrement de l'aide aux devoirs :

L'aide aux devoirs est encadrée par des personnes bénévoles, non enseignantes, qui se proposent d'accueillir les enfants, dans le cadre de l'accueil périscolaire, le lundi et le jeudi soir.

Les bénévoles accompagnent les élèves dans l'apprentissage de leurs leçons. Il ne s'agit en aucun cas d'enseignement ou de soutien scolaire, mais bien d'une aide ponctuelle concernant les leçons du lendemain.

### **Le jeudi précédant les vacances, il n'y a pas d'aide aux devoirs.**

N'hésitez pas à rencontrer les bénévoles afin d'échanger sur l'accueil et l'accompagnement de votre enfant durant ce temps.

### Inscriptions :

Les places seront limitées, en fonction du nombre de bénévoles présents. Pour tous, nous prévoyons 1 enfant par intervenant, le temps nécessaire aux devoirs, sauf les CM2 afin de développer l'autonomie.

Pour bénéficier de ce service, il faut inscrire votre enfant à la garderie.

- Lundi de : 17 h 00 à 18 h 15 → 20 places à Ecole Bosser - 12 places à Coat Pin
- Jeudi de : 17 h 00 à 18 h 15 → 20 places à Ecole Bosser - 12 places à Coat Pin

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Jeunesse au : 06 17 29 51 68 ou par mail [periscolaire@rieccsurbelon.fr](mailto:periscolaire@rieccsurbelon.fr)

### Déroulement des séances :

Les enfants après la classe vont au restaurant scolaire où ils prennent leur goûter. L'aide aux devoirs a lieu dans une salle de l'école primaire pour les enfants de F. Bosser et dans la salle de la bibliothèque pour l'école de Coat Pin.

L'étude surveillée n'est pas une garderie. Les enfants y sont inscrits pour faire leurs devoirs.

Les enfants devront travailler dans le respect des intervenants, des autres élèves, des locaux et du matériel mis à disposition.





**Aide aux devoirs :** (voir ci-dessus)

**F. Bosser :** lundi et jeudi de : 17 h 00 à 18 h 15

**Coat Pin :** lundi et jeudi de 17 h 00 à 18 h 15

Je soussigné(e)

.....

Responsable légal de  
l'enfant.....

Classe : .....

Ecole de : .....

Inscrit mon enfant à l'aide aux devoirs lundi ( ) et/ou jeudi ( ) et m'engage à respecter la fréquentation. En cas d'absence imprévue, merci de prévenir le Service Enfance-Jeunesse : 02 98 06 90 84.

Fait à .....

Le.....

Signature des parents

Signature de l'enfant